

TPS et TVQ : indéniable victoire pour le livre, terrible défaite pour le périodique culturel

André Vanasse

Numéro 61, printemps 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38395ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1991). TPS et TVQ : indéniable victoire pour le livre, terrible défaite pour le périodique culturel. *Lettres québécoises*, (61), 5–5.

TPS & TVQ: une demi-victoire pour le livre, terrible défaite pour le périodique culturel

J'ai attendu jusqu'à la dernière minute avant de donner à ce texte sa version finale. J'espérais toujours que le gouvernement fédéral reviendrait sur sa décision ou, à tout le moins, adoucissait sa position sur la question de l'imposition du livre. Comme à son habitude, il n'a rien fait!

Ainsi donc la taxe sur le livre (TVQ) a été abolie à Québec, mais pas à Ottawa. Cette demi-victoire acquise de chaude lutte, il faut en donner le plus important crédit à la Coalition du monde du livre et à Hervé Foulon, son porte-parole. Car il a réussi à rallier autour de lui tous ceux qui œuvrent dans le domaine du livre et il a eu ce coup de génie d'y associer le public lecteur qui, plus particulièrement durant le Salon du livre de Montréal, a clairement fait entendre à nos représentants qu'il n'acceptait pas qu'on taxe la culture. «Taxer les livres, reprenaient-ils en chœur, c'est imposer l'ignorance». Et on a pu alors évaluer le pouvoir de l'opinion publique. L'ineffable Gérard D. Lévesque, monsieur Sourire-à-la-dent-de-fer, a, sous la pression, senti la nécessité de revenir sur sa décision et de décréter l'abolition de la taxe sur le livre en arborant sa superbe dentition!

Du côté du Canada anglais, par contre, la campagne menée contre la TPS s'est soldée par un échec probablement parce qu'on avait adopté une stratégie qui différait passablement de celle suivie par le Québec: tous les représentants de l'imprimé avaient fait front commun pour dénoncer la taxe alors qu'au Québec, la Coalition s'était faite autour du livre seulement. La différence est de taille: l'imprimé englobe autant les quotidiens (*La Presse*, *Le Journal de Montréal*, *The Globe and Mail*) que les périodiques à grande diffusion (*L'Actualité*, *Maclean*, *Châtelaine*), mais aussi les éditions étrangères (*Paris Match*, *L'Express*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *Times*, *Penthouse*, *Playboy*, *Sports Illustrated*) de sorte qu'il était extrêmement difficile de démontrer les effets désastreux que pourrait avoir cette taxe sur de telles publications quand tous savent qu'elles sont tirées à des centaines de milliers d'exemplaires!

Contesté lors des audiences, par les représentants du gouvernement du Canada qui se sont fait un plaisir de mettre en doute les chiffres qu'ils avançaient, le regroupement anglophone s'est trouvé en sérieuses difficultés et incapable de rétorquer convenablement, compte tenu qu'il était lié par toutes les instances qui le constituaient.

Dans ce contexte, les divisions entre francophones et anglophones ont servi la cause du gouvernement fédéral. Tout gouvernement, même le plus incompetent, sait qu'il faut «diviser pour régner». Voilà pourquoi les représentants du gouvernement fédéral ont fait la sourde oreille devant la Coalition du monde du livre. Ils savaient pertinemment que les arguments présentés par le Québec étaient irréfutables.

Ils le savaient d'autant plus que les stratèges de la Coalition avaient repris avec beaucoup d'à-propos — voire de cynisme! — les statistiques et constats qu'eux-mêmes ou leurs vis-à-vis québécois avaient fait paraître. On se souviendra que les journaux ont abondamment fait état des analyses produites soit par le ministère des Affaires culturelles (la revue *Chiffres à l'appui*, entre autres) soit par des organismes (particulièrement le Conseil consultatif du livre et Coopers & Lybrand) que ces Ministères avaient consultés. Pris à leur propre piège, il leur était difficile de se contester eux-mêmes. Ils ont donc tergiversé, c'est-à-dire admis les récriminations des représentants du Québec, mais maintenu leur décision quant à l'application de la taxe laissant par ailleurs la porte ouverte en faisant entendre (ce gouvernement de marmonneurs n'a jamais réussi à s'exprimer clairement!) qu'il compenserait les éditeurs.

Mais le problème restera entier: le livre sera taxé à 7%. Et cette taxe aura pour effet, on l'a assez dit, de porter un coup fatal à l'édition. Ce que j'ai affirmé dans mon dernier éditorial reste toujours vrai: ce sont les petits éditeurs littéraires qui perdront leurs plumes et c'est la littérature en entier qui en pâtira.

Si la situation est tragique pour le livre, comment qualifier celle des revues? Laissés pour compte par les représentants du livre, les périodiques sont dans une position intenable. Avec un nombre d'abonnés qui s'élève en moyenne à 400 et des ventes qui dépassent rarement les 700 exemplaires, il est évident que les périodiques ne doivent leur existence qu'à l'enthousiasme et à l'obstination de ceux et celles qui les produisent. L'imposition conjointe de la TPS et de la TVQ diminuera de 15,6 pour cent une marge de manœuvre déjà inexistante. Elle aura donc pour effet de décourager non seulement les acheteurs et les abonnés, mais aussi et surtout les directeurs et administrateurs de revues qui, devant la baisse des ventes et la diminution des abonnements, jeteront la serviette.

Il faut au moins espérer que, dans la lutte que mènent actuellement les périodiques culturels pour leur survie, le regroupement des associations liées au livre soutiendra inconditionnellement les éditeurs de périodiques et exigera qu'on leur consente d'importantes compensations à défaut de les soustraire de la TPS et de la TVQ. Ce serait la moindre des choses quand on sait que les périodiques ont pour principale mission de mettre en valeur tous les livres qui ont un rapport direct avec leur orientation éditoriale.

S'il fallait que la Coalition du monde du livre ne manifeste d'aucune manière son soutien aux périodiques culturels et sa volonté de combattre à nos côtés, j'avoue que j'en éprouverais beaucoup d'amertume. Ce serait comme si les éditeurs nous mordaient la main alors que nous leur avons toujours tendu un os... **Lq**

André Vanasse
directeur

ÉDITORIAL